

# CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS

## **ARTICLE 1 – OBJET**

Les présentes Conditions Générales de Prestations (ci-après « CGP ») s'appliquent à toutes les prestations proposées par la société TILTED telles que détaillées ci-après (ci-après les « Prestations ») et commandées par le client, personne physique ou morale, ayant requis les compétences de TILTED dans le cadre de son activité professionnelle (ci-après « le Client »).

TILTED et le Client sont collectivement dénommés les « Parties ».

Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepter sans réserve les présentes CGP, lesquelles constituent les conditions essentielles et déterminantes de la relation contractuelle entre les Parties et prévalent sur toutes conditions générales d'achat et tout autre document émanant du Client, quels qu'en soient les termes.

Ainsi, toute commande de prestation passée par le Client implique l'accord définitif et irrévocable du Client sur l'ensemble des CGP présentées ci-après.

Le fait que TILTED ne se prévale pas, à un moment quelconque, d'une prérogative reconnue par les présentes CGP ne saurait être interprété comme valant renonciation par cette dernière à se prévaloir ultérieurement de la prérogative correspondante.

La nullité en tout ou partie d'une clause des présentes CGP serait sans influence sur le reste de cette clause et l'ensemble des CGP.

## **ARTICLE 2 – FORMATION DU CONTRAT**

Les devis établis par TILTED sont valables pendant une durée d'un (1) mois.

Les commandes ne seront prises en compte par TILTED qu'à compter de la réception du devis signé par le Client et portant la mention "bon pour accord" et paiement de l'acompte le cas échéant.

Le devis soumis par TILTED et validé par le Client complété des présentes CGP constitue le contrat entre TILTED et le Client, ce que ce dernier reconnaît et accepte expressément.

Toute modification de la commande par le Client ne sera prise en compte que si elle est parvenue à TILTED par écrit avant le début d'exécution de la Prestation et si elle ne se heurte à aucun obstacle technique et/ou contrainte de délais.

Les modifications postérieures à la commande pourront :

- provoquer un surcoût qui sera indiqué au Client pour acceptation ;
- provoquer un retard de livraison de la commande en cause.

Sauf disposition contraire, aucune annulation ne sera possible après formation du contrat et le Client restera redevable à l'égard de TILTED du paiement de la totalité du montant de la commande à titre de pénalités.

### **ARTICLE 3 – PRESTATIONS ET ENGAGEMENTS DE TILTED**

Les Prestations proposées par TILTED à chacun de ses Clients sont notamment :

Etudes, développement d'applications web et mobiles : conception technique et fonctionnelle, constitution d'équipe, gestion de projet et accompagnement du client, développement, intégration et déploiements continus, hébergement et maintenance.

Les différentes Prestations proposées spécifiquement par TILTED au Client sont détaillées dans le devis.

Avant la production d'un devis, TILTED peut décider d'élaborer avec le client un cahier des charges destiné à déterminer l'étendue de la Prestation à réaliser par TILTED et servira de base pour l'élaboration du devis.

Dans le cas où un cahier des charges a été rédigé, si le Client souhaite modifier le devis issu de ce cahier des charges, le tarif de la Prestation sera modifié en conséquence.

Pour les Prestations qui n'auront pas été définies dans le devis, TILTED établira un nouveau devis qui sera soumis à l'approbation préalable et écrite du Client avant l'engagement des travaux.

TILTED s'engage, au titre d'une obligation de moyens, à consacrer le temps et les moyens humains, matériels et techniques nécessaires à la réalisation des Prestations choisies par le Client, de manière professionnelle et conformément aux règles de l'art et sous réserve du bon accomplissement par le Client de ses propres obligations.

En aucun cas, TILTED ne pourra être tenue responsable pour les besoins que le Client n'a pas exprimés.

TILTED s'engage à informer de manière régulière le Client de l'avancement des Prestations et de toute difficulté dont elle aurait connaissance et des conséquences, notamment en termes de délai et/ou de coût, qui pourrait en résulter.

### **ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DU CLIENT**

Le Client s'engage à fournir et à mettre à la disposition de TILTED tous les éléments nécessaires à la mise en œuvre des Prestations dans les bons formats exploitables en fonction des supports visés et à collaborer activement à la bonne réalisation du projet.

Il s'engage à prévenir TILTED de tout changement concernant les données fournies. Il sera seul responsable des éventuels inexécutions ou retards qui pourraient résulter de la fourniture d'informations erronées.

Le Client garantit TILTED et demeure responsable de toutes informations et éléments fournis par lui aux lois et règlements en vigueur.

Le Client déclare et atteste être titulaire des droits de propriété intellectuelle nécessaires sur les éléments fournis à TILTED pour la réalisation des Prestations, et garantit TILTED contre toute action de tiers relatives aux éléments et données fournies, seule la responsabilité du Client pouvant être recherchée à ce titre.

En particulier, lorsque le Client est à l'origine d'un nom, il lui appartient de s'assurer de sa disponibilité en effectuant une recherche d'antériorités, la responsabilité de TILTED ne pouvant être recherchée à ce titre.

Le Client garantit TILTED du respect des législations spécifiques à son activité.



Le Client sera seul responsable de toutes conséquences découlant des Prestations réalisées par TILTED dans l'hypothèse où TILTED aura, de manière précise et écrite, attiré l'attention du Client sur les risques encourus et que le Client les aura acceptés par écrit et en pleine connaissance de cause.

Le Client s'engage à régler, dans les délais convenus, les sommes dues à TILTED au titre de l'exécution de la Prestation.

Le Client désignera une personne qui sera l'interlocuteur privilégié de TILTED pour suivre l'évolution du projet. La personne ainsi désignée par le Client devra être apte, de par ses compétences personnelles, à comprendre les tenants et aboutissants de la Prestation.

En cas d'absence, le Client désignera dans les plus brefs délais un remplaçant, afin de ne pas pénaliser l'avancée du projet.

## **ARTICLE 5 – DELAIS DE REALISATION**

Les délais indiqués sur le devis ne sont donnés qu'à titre indicatif, sauf mention contraire

Les délais au sein des devis sont calculés en journée de travail, chaque journée étant équivalente à sept (7) heures de prestation.

Dans le cas où la durée de l'intervention de TILTED est inférieure à une journée de travail, soit sept (7) heures, le minimum de facturation est fixé à une demi-journée, soit trois heures trente.

Par conséquent, les retards de livraison imputables à TILTED ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver la révision du prix ou l'annulation ou le refus de la commande par le Client.

En toute hypothèse, dans le cas d'un retard occasionné par des modifications demandées par le Client, l'attente d'informations devant être fournies par le Client, ou des problèmes liés à des produits tiers (logiciels, informatique...), la date de livraison sera reportée en conséquence, sans que TILTED ne puisse être tenu responsable de ce retard.

## **ARTICLE 6 – LIVRAISON ET RECEPTION**

A l'issue de la phase de réalisation, TILTED livrera les Prestations au Client sous la forme convenue avec ce dernier.

Après livraison des Prestations, le Client dispose d'un délai maximum de quinze (15) jours calendaires pour faire connaître ses observations, par écrit, sauf disposition contraire.

TILTED s'engage à remédier aux réserves émises dans les meilleurs délais, sans que le Client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

À défaut d'observation ou de demande de modification par le Client dans le délai susvisé, les prestations seront réputées valablement réceptionnées par le Client.

La réclamation effectuée par le Client dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par le Client.

## **ARTICLE 7 – CONDITIONS FINANCIERES**

### **7.1. Tarifs**

En contrepartie des Prestations effectuées par TILTED, le Client versera à TILTED la rémunération indiquée dans le devis.

Les prix s'entendent en euros, net et hors toutes taxes et droits.

Si le taux de TVA applicable était amené à évoluer, entre le devis et la facturation, cette évolution sera répercutée sur le Client, le montant TTC de la facture étant modifié en conséquence.

Les frais de déplacement sont facturés en sus. Les frais annexes, tels que polices typographiques, photographies et illustrations, extensions et services tiers, etc., sont à la charge du Client et peuvent être détaillés dans le devis.

### **7.2. Conditions de règlement**

Pour certains projets, TILTED se réserve le droit de demander au Client le paiement d'un acompte ou le paiement complet au jour de la

Dans le cas où TILTED demande le paiement d'un acompte par le Client avant tout démarrage de la Prestation, ce dernier est équivalent à trente pour-cent (30%) du prix fixé au sein du devis.

Les factures sont payables à TILTED en son siège social dans un délai de trente (30) jours à compter de leur date d'émission par virement bancaire.

Les paiements anticipés ne font pas l'objet d'escompte, sauf convention particulière.

En cas de retard de paiement total ou partiel, pour quelque cause que ce soit, il sera fait application d'une pénalité de retard d'un montant équivalent à celui de trois fois le taux d'intérêt légal par jour de retard, sans qu'un rappel soit nécessaire conformément à l'article L 441-10 du Code de commerce.

Il sera également fait application au Client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dont le montant est fixé à 40 euros. Toutefois, dans l'hypothèse où les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à 40 euros, TILTED pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

En outre, TILTED se réserve le droit de suspendre toute Prestation tant que l'ensemble des factures échues n'a pas été réglé.

### **7.3. Réserve de propriété**

TILTED SE RESERVE LA PROPRIETE DES REALISATIONS ISSUES DE LA PRESTATION VENDUE JUSQU'AU COMPLET PAIEMENT DU PRIX PAR LE CLIENT.

## **ARTICLE 8 – GARANTIES**

TILTED déclare et garantit que les résultats des Prestations réalisées constituent des créations originales et qu'elle est la seule et légitime titulaire des droits d'auteur afférents auxdites créations et qu'elle n'a consentie ni promis à aucun tiers aucun privilège visant ces créations ni aucun droit concurrent de ceux du présent contrat.



TILTED garantit avoir pris et respecté tous les engagements nécessaires auprès de ses personnels, préposés, prestataires, stagiaires ou assimilés et garantit le Client contre tout recours de ce fait.

TILTED garantit au Client l'exercice paisible des droits cédés.

TILTED ne propose aucune autre garantie au Client, sauf mention contraire.

## **ARTICLE 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE**

### **9.1. Droits de TILTED**

La livraison des Prestations n'emportant pas cession au Client des droits de propriété intellectuelle y afférents, TILTED est et reste la seule et unique titulaire des droits de propriété intellectuelle afférents aux créations proposées et/ou remises au Client.

Par conséquent, le Client ne peut les utiliser pour lui-même ou pour un tiers, les reproduire, les diffuser, les exploiter, les représenter au public ni même les divulguer de quelle que manière que ce soit, en dehors de ce qui a été expressément prévu dans le devis, sous réserve du paiement de l'intégralité du prix des Prestations et du prix de la cession dus à TILTED.

Le devis communiqué au Client mentionne l'étendue de la cession des droits de propriété intellectuelle afférents aux créations.

- a. Dans l'hypothèse où le devis prévoit la cession, à titre exclusif et de manière irrévocable pour le monde entier et pour toute la durée de protection des droits de propriété intellectuelle, au Client, de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur les fichiers développés par TILTED, à savoir : le droit de reproduction, le droit d'adaptation, le droit de représentation et le droit d'usage sur la création et les éléments qui la composent (code source, etc.), un contrat de cession distinct sera conclu entre TILTED et le Client.

En pareille hypothèse, TILTED déposera, dès la fin de la Prestation et à ses frais, auprès du Client, l'ensemble des codes sources des fichiers. TILTED autorise le Client à avoir plein accès, et ce sans réserve, à l'ensemble des données composant la création.

Les codes sources des fichiers seront mis à la disposition du Client par TILTED au moyen d'une plateforme de versioning du code (GitLab) ou via l'envoi d'un fichier .zip, le cas échéant.

- b. Dans l'hypothèse où TILTED prévoit au sein du devis une cession limitée des droits d'exploitation sur la création, toute utilisation ultérieure ou différente de ce qui a été prévu dans le devis (exploitation dérivée, nouveau territoire, nouvelle reproduction, nouveaux supports, nouvelle destination, durée plus importante...) ou toute modification devra faire l'objet d'un contrat spécifique avec TILTED répondant au formalisme imposé par la loi en la matière et donnera lieu à la perception par TILTED d'un prix supplémentaire.

En pareille hypothèse, les fichiers sources restent la propriété de TILTED et ne seront pas transmis au Client, sauf mention contraire expresse.

Il est expressément convenu que le Client n'acquiert aucun droit d'usage ou exploitation sur les créations qu'il n'a pas retenues, de même que sur les projets, croquis, maquettes et autres travaux préparatoires.

## **9.2. Droits des tiers**

TILTED s'engage à obtenir de toutes les personnes susceptibles de détenir des droits de la personnalité, des droits d'auteur et/ou des droits voisins sur les créations, la cession au nom et pour le compte du Client, de leurs droits définis dans le temps, l'espace et en fonction des supports envisagés, afin de permettre au Client d'exploiter ces créations conformément à ce qui a été expressément prévu dans le devis TILTED.

TILTED soumettra systématiquement au Client un devis décrivant l'étendue et les conditions financières des cessions et autorisations visées au paragraphe précédent. Le Client sera ainsi informé de l'étendue des autorisations et des droits acquis, et s'engage à les respecter, même après l'expiration de l'opération ou de l'évènement et/ou de ses relations contractuelles avec TILTED.

Le Client s'engage à garantir TILTED contre toutes les conséquences, pécuniaires et autres, qui surviendraient à la suite de l'utilisation par celui-ci de créations, d'éléments de la personnalité, etc. au-delà des limites des autorisations et des droits acquis.

Toute utilisation différente de ce qui a été prévu dans le devis (notamment mais non exclusivement nouveau territoire, nouveaux supports, nouvelle destination, durée plus importante...) ou toute modification devra faire l'objet d'un contrat spécifique donnant lieu à la rémunération supplémentaire.

## **9.3. Respect du droit moral**

En toute hypothèse, le Client s'engage à respecter le droit moral de TILTED et à ne pas dénaturer le travail réalisé.

A ce titre, le Client s'engage à ne pas modifier les créations et à mentionner TILTED comme auteur sur toute reproduction, sauf mention contraire présente au sein du devis.

## **9.4. Référence**

Il est expressément entendu entre les Parties que TILTED peut faire référence aux créations réalisées ainsi qu'à l'identité du Client sur son site internet « <https://tilted.fr/> » pour la promotion de son activité.

## **ARTICLE 10 – RESPONSABILITE DE TILTED**

La responsabilité de TILTED est exclue pour les dommages indirects et/ou immatériels et/ou imprévisibles subis par le Client et notamment mais non limitativement tout préjudice financier ou commercial, perte de chiffre d'affaires, de bénéfice, de données, de commande ou de clientèle, etc.

TILTED n'est pas responsable de l'usage qui sera fait par le Client des résultats des Prestations.

En tout état de cause, lorsque la responsabilité de TILTED pourra être engagée par le Client, elle sera strictement limitée, toutes causes confondues, au montant dû par le Client à TILTED au titre des Prestations comprises dans la commande litigieuse.

## **ARTICLE 11 – DUREE ET RESILIATION ANTICIPEE**

Le contrat conclu entre TILTED et le Client entre en vigueur dès le commencement d'exécution des Prestations par TILTED et prendra fin à la clôture de l'opération et/ou de l'évènement ou à la date de livraison des Prestations.



En cas de violation par le Client de l'une quelconque des obligations résultant dudit contrat, et notamment en cas de non-paiement des sommes dues à échéance, il est expressément convenu que trente (30) jours après une mise en demeure, par lettre recommandée avec accusé de réception contenant mention des présentes dispositions, demeurée sans effet, TILTED aura la faculté de résilier ledit contrat aux torts et griefs du Client.

Dans cette hypothèse, les sommes déjà versées par le Client resteront acquises à TILTED à titre de pénalité, sans préjudice du droit pour TILTED de demander des dommages et intérêts en réparation de son entier préjudice.

## **ARTICLE 12 – CONFIDENTIALITE**

Les Parties s'engagent à ne pas divulguer les informations confidentielles de l'autre partie dont elles ont pu avoir à connaître dans le cadre de l'exécution des prestations de TILTED et/ou pour l'application des présentes.

En particulier, les Parties s'engagent à respecter strictement cette confidentialité et à ne communiquer à quiconque la moindre information non publique dont elles auraient connaissance, tant pendant la durée du contrat qu'après son expiration.

N'est pas considérée comme confidentielle l'information publiquement disponible à l'époque de la divulgation ou qui devient ultérieurement disponible sans manquement de l'une des Parties à son obligation de confidentialité ou légitimement obtenue d'un tiers sans qu'il y ait eu violation par ce dernier d'un accord de confidentialité concernant cette information.

## **ARTICLE 13 – FORCE MAJEURE**

La responsabilité de TILTED ne pourra être recherchée pour tout retard ou manquement dans l'exécution de ses prestations résultant d'un cas de force majeure, à savoir un événement échappant au contrôle des Parties, irrésistible et imprévisible au sens de l'article 1218 du Code civil, qui empêche ou rend anormalement difficile l'exécution de l'obligation en cause.

L'exécution des obligations incombant à TILTED sera suspendue par la survenance d'un événement constitutif de force majeure et TILTED informera dans les meilleurs délais et par écrit le Client de la durée de l'évènement de force majeure et de ses conséquences prévisibles.

## **ARTICLE 14 – DONNEES PERSONNELLES**

### **14.1. Typologie des données collectées**

Les données personnelles collectées et ultérieurement traitées par TILTED sont celles qui sont strictement nécessaires à la réalisation des Prestations. Il s'agira notamment des coordonnées des différentes parties prenantes à la Prestation (adresse électronique et numéro de téléphone)

### **14.2. Finalité de la collecte des données personnelles**

Le Client autorise TILTED à sauvegarder ces informations personnelles dans un fichier, en vue de l'exécution de ses Prestations, du profilage automatisé des Clients, de la gestion de la clientèle, d'offres commerciales ou promotionnelles.

#### **14.3. Transmission des données à des tiers**

Les données collectées pourront être, dans la mesure où cela s'avère nécessaire au regard des finalités énoncées ci-dessus, transmises aux prestataires de TILTED concourant à la réalisation des Prestations.

Toutefois, TILTED s'engage à ne pas transmettre les données fournies à des tiers autres et hors de l'Union Européenne.

#### **14.4. Droit d'accès et de rectification**

Le Client est informé que, conformément aux réglementations française et européenne en vigueur, il dispose des droits suivants sous réserve de justifier de son identité :

- Le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que les données à caractère personnel le concernant fassent l'objet de traitements autres que ceux annoncés aux présentes auxquels il a consenti ;
- Le droit de s'opposer, sans frais, à ce que les données collectées fassent l'objet d'un traitement commercial actuel ou futur par le responsable du traitement ;
- Le droit de s'informer sur les traitements auxquels ses données à caractère personnel donnent lieu ;
- Le droit d'obtenir des informations relatives aux traitements concernant les données à caractère personnel gérées par TILTED et toutes informations permettant de connaître et, au besoin, contester la logique qui préside aux traitements des dites données ;
- Le droit d'obtenir copie des données à caractère personnel le concernant, ainsi qu'un droit de rectification, de portabilité, de mise à jour ou de suppression de tout ou partie des dites données ;

Pour toute question ou demande relative à la protection de la vie privée, le Client pourra contacter TILTED à l'adresse électronique suivante: [direction@tilted.fr](mailto:direction@tilted.fr) ou par courrier postal à l'adresse suivante: TILTED – 200 Route de Bellavillet, 73600 LES BELLEVILLE, France.

### **ARTICLE 15 – SOUS-TRAITANCE**

Dans le cadre de la réalisation de ses prestations, TILTED pourra, à sa discrétion, faire appel à un sous-traitant, la bonne réalisation des Prestations restant sous la seule responsabilité de TILTED, ce que le Client accepte expressément.

### **ARTICLE 16 – NON-SOLLICITATION DE PERSONNEL**

Le Client s'interdit expressément, pendant toute la durée de ses relations commerciales avec TILTED et une durée d'une (1) année à compter de la fin des dites relations, quelle qu'en soit la raison, de solliciter, faire travailler, directement ou indirectement, et/ou par personne interposée, l'un des membres du personnel, actuel ou futur, de TILTED.

Le Client reconnaît que le non-respect de cette obligation causera nécessairement un préjudice à TILTED. Aussi, le non-respect de la présente disposition entraînera de plein droit le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire égale à 40% du montant total des douze derniers mois de salaires du salarié concerné.

## **ARTICLE 17 – MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS**

TILTED se réserve le droit de modifier les dispositions des présentes CGP à tout moment et sans préavis.

Toute nouvelle Prestation commandée par le Client sera soumise à la version des CGP en vigueur au jour de l'établissement du devis.

## **ARTICLE 18 - DROIT APPLICABLE - LITIGES**

L'interprétation et l'exécution des présentes CGP sont soumises au droit français.

En cas de litige concernant notamment la validité, l'exécution ou l'interprétation des présentes CGP et après une tentative de recherche d'une solution amiable, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AUX TRIBUNAUX DANS LE RESSORT DESQUELS SE TROUVE LE SIEGE SOCIAL DE TILTED lorsque le Client a la qualité de commerçant, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires, en référé ou sur requête.